

# **R.E.N.V.A**

## RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

1

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** CONSEIL D'ADMINISTRATION du 26 février 2026

Présidente de séance : Mme Anne GALLO-KERLEAU

**Membres autorisés au vote** : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), M. Patrick ÉVENO (Maire de Baden), M. Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO-KERLEAU (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), M. Michel GILLET (Mairie de Vannes), M. Roland NICOL (Mairie de Sarzeau), M. Pascal DA-RUI\* (Président du CN Baden), Mme Marie BOYRON et/ou Cécile de COCKBORNE (Co-Présidentes de La Mouette Sinagote-VP RENVA), Mme Vanessa BOHE (Présidente CN Arradon)

Soit : 10 Membres

*\*Double voix (cf statuts)*

**Membres invités** : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), M. Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), M. Loïc BEZIAUD (représentant élu du CSE)

**Membres présents autorisés au vote** : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO-KERLEAU (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), M. Michel GILLET (Mairie de Vannes), M. Roland NICOL (Mairie de Sarzeau), M. Pascal DA-RUI\* (Président du CN Baden), Cécile de COCKBORNE (Co-Présidentes de La Mouette Sinagote-VP RENVA)

Soit : 7 Membres

*\*Double voix (cf statuts)*

**Total des voix** : 9

**Membres avec pouvoirs** : Mme Anne GALLO-KERLEAU (Maire de St-Avé - Présidente RENVA),

**Membres excusés** : M. Patrick ÉVENO (Maire de Baden-donne pouvoir à Anne GALLO-KERLEAU), M. Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Vanessa BOHE (Présidente CN Arradon)

**Membres invités** : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), M. Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), M. Loïc BEZIAUD (représentant élu du CSE)

# **R.E.N.V.A**

## RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

**Objet : RENVA délibération 3 : Budget supplémentaire 2026**

2

Madame la Présidente de séance expose :

Mesdames, Messieurs,

Suite à la délibération précédente portant l'affectation du résultat 2025, un budget supplémentaire de l'exercice 2026 est proposé au Conseil d'Administration.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
Chapitre			Chapitre		
21	Immobilisations corporelles	7 232,10	10	Dotations, fonds divers et réserves	7 232,10
	Total	7 232,10		Total	7 232,10

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
Chapitre			Chapitre		
011	Charges à caractère général	10 000,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	15 384,58
012	Charges de personnel	5 384,58			
	Total	15 384,58		Total	15 384,58

Après inscriptions des crédits complémentaires, les budgets de la RENVA s'équilibrent ainsi :

- Budget Investissement :  $374\,860.60\text{ €} + 7\,232.10\text{ €} = 382\,092.70\text{ €}$
- Budget Fonctionnement :  $1\,734\,573.71\text{ €} + 15\,384.58\text{ €} = 1\,749\,958.29\text{ €}$

# R.E.N.V.A

## RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

Si vous êtes d'accord, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Approuver le budget supplémentaire précité,
- Autoriser le directeur à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette présente délibération

3

Le quorum constaté, le Conseil d'administration délibère et :

- Approuve le budget supplémentaire
- Donne tout pouvoir au directeur pour l'exécution de cette délibération.

**Pour : 9**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

Anne GALLO-KERLEAU

La présidente de la R.E.N.V.A